

L'AS, outil pédagogique au service des élèves

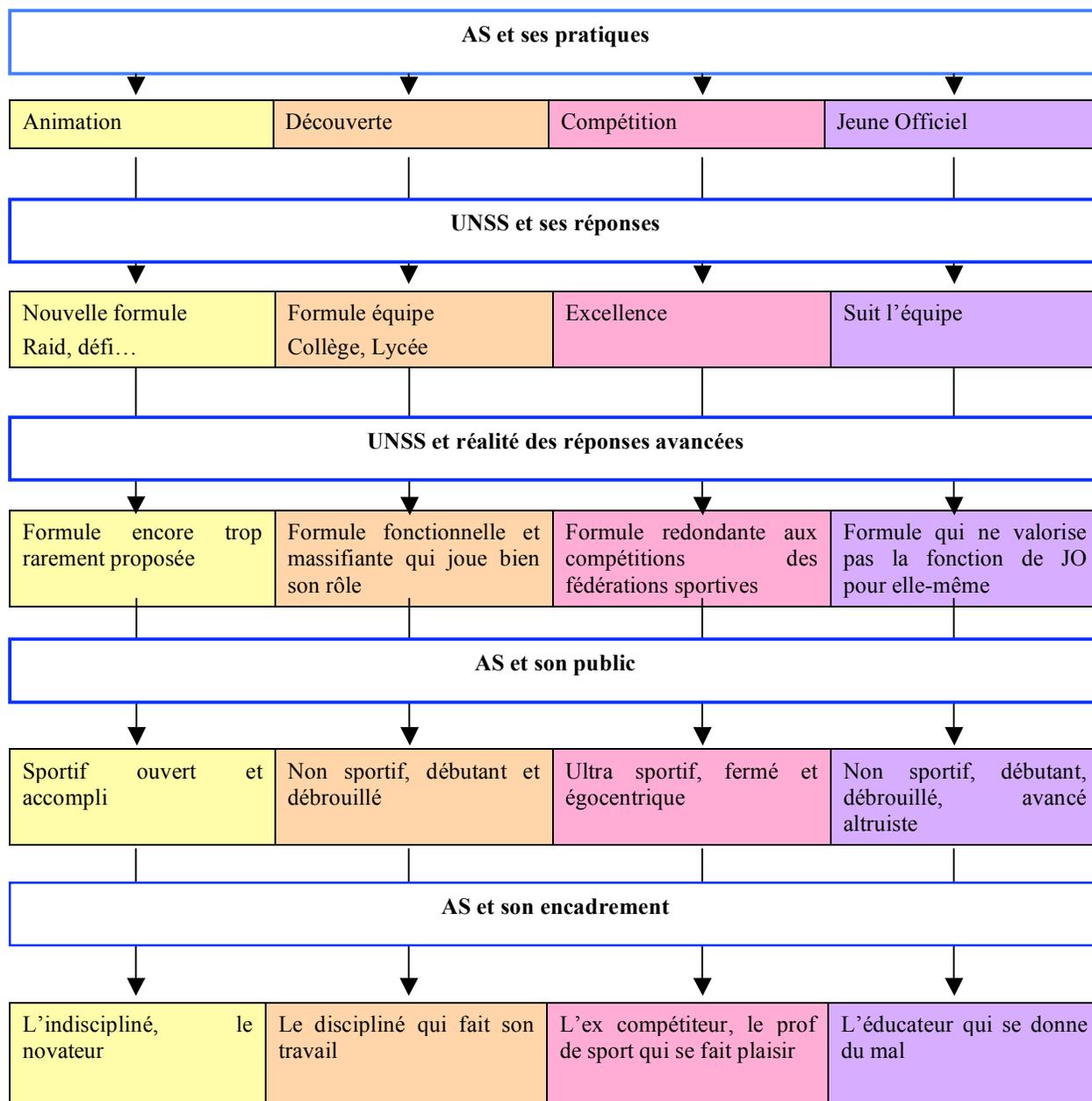
Delphine Evain, avril 2009

INTRODUCTION :

L 'AS ne doit pas disparaître au profit d'heure de cours parce qu'elle représente un outil pédagogique, un levier complémentaire et /ou supplémentaire de la formation de l'élève.

La démonstration de ce postulat permet la mise en exergue des relations AS/EPS, AS/Sport Scolaire, AS/UNSS, AS/AS et soulève des questionnements qui appellent des réponses.

I. OBSERVATION



II. RELATIONS AS – EPS

L'AS fait partie intégrante du projet d'établissement, du projet d'EPS. L'écriture de ses intentions pédagogiques doit, au même titre que les autres projets être validé par le Conseil d'Administration.

L'AS est hautement liée à l'EPS. Cette dernière définit des visées éducatives d'ordre cognitives, motrices, sociales et affectives tout comme l'AS à travers ses différentes formules :

JO (==) cognitif,
excellence, équipe (==) motrice
équipe, JO (==) sociale
animation (==) affective

L'AS atteint les élèves par une autre voie et individualise la réponse aux besoins constatés. D'un point de vue pédagogique, l'AS représente une force, un levier supplémentaire au service de l'EPS, de la formation des élèves. Elle la complète lorsque le temps imparti pour le travail d'une compétence s'est montré insuffisant. Elle la supplante dès lors qu'elle est conçue comme un lieu d'exercice, d'expression, de mobilisation ou de re-mobilisation des compétences travaillées en classe.

L'AS renforce des visées éducatives définies par l'EPS.

Comme tout projet, celui de l'AS est évalué. Les statistiques sont au service de leur cadre. Pour l'élève, la mise en place d'un Brevet ou d'un Bac Associatif valorise leur implication. Pour son obtention, chaque établissement définit ses critères. Par exemple, l'élève qui pratique plusieurs activités, avec un niveau minimum départemental dans au moins une activité, qui s'implique comme JO et ce, sur au moins deux années collège ou lycée peut prétendre à l'acquisition de ce diplôme. Il faut savoir que ce dernier est valorisant dans le cadre d'une recherche de stage professionnel ou dans celui de l'accès à certaines formations.

L'élève qui s'implique dans les activités de l'AS s'enrichit...

Animation => plus de sensations, d'aventures de découvertes, d'expériences motrices

Découverte => approfondissement de sa motricité, apprentissage de la compétition (réglementation et gestion des épreuves, du stress...)

Excellence => plus qu'en club ?

JO => organisation, méthodologie, observation, intervention, gestion au sein des rencontres et des autres.

...à condition qu'il glisse d'une catégorie à l'autre, qu'il ne reste pas dans une attitude consommatrice (ce pourquoi il s'est inscrit) au profit d'une attitude plus généreuse, polyvalente, engagée, de fait plus enrichissante (surtout pour les élèves classés en excellence, pour qui l'AS n'apporterait rien sans ce glissement), attitude qui est plus en phase avec le fonctionnement d'une association.

L'essentiel du travail de l'enseignant est de veiller à l'effectivité de ce glissement des élèves d'une catégorie à l'autre afin d'assurer leur formation. Le Brevet et le Bac Associatif ne sont que des facteurs d'incitation, tel un outil pédagogique au service d'un meilleur rendement du projet d'AS.

III. AS – Sport Scolaire

La profession a pour habitude d'appeler les activités de l'UNSS, voir de l'AS : Sport Scolaire. Il semble toutefois que si l'on considère l'ensemble des activités menées dans le cadre de l'AS, l'appellation Sport Scolaire paraît réductrice.

Au niveau de son projet éducatif, le sport pour lui-même ne suffit pas à la formation des élèves telle qu'elle est pensée, sans un traitement didactique et une pédagogie appliquée. Les formules de rencontres sont adaptées pour une pratique de masse. Le choix des APSA pratiquées au sein d'un établissement est orienté selon l'offre culturelle locale, le lieu géographique, la mixité, les supports utilisés en EPS, les attentes du public. La formation des Jeunes officiels ne rentre pas dans le cadre de « sportif » mais davantage dans celui de « para sportif ».

La valorisation de la pratique et l'enseignement sportif de certains sont orientés en fonction de leurs besoins et de leurs profils. L'idée sous-jacente est la formation complète de l'élève. Par exemple, la formation de jeune officiel permet de faire adhérer des non sportifs qui découvrent l'univers associatif à travers leur implication comme secrétaire d'AS, jeune organisateur, reporter (avec validation d'items du B2i, par exemple). Progressivement, il

convient de les faire évoluer comme jeune arbitre, jeune pratiquant puis compétiteur débutant. Différemment, à travers les compétitions excellence, les sportifs avancés viennent consommer l'activité dans laquelle ils s'expriment le mieux. Ils ne trouveront un bénéfice à pratiquer dans le cadre de l'AS qu'à condition d'évoluer vers des fonctions de jeune entraîneur, jeune officiel et/ ou jeune organisateur notamment auprès des moins initiés. L'idée est de leur apprendre à donner, à leur tour, ce qu'ils ont toujours reçu sans jamais avoir eu l'occasion de rendre. C'est aussi l'opportunité d'une implication facilitée, guidée, aménagée, adaptée, de type bénévole en association telle qu'elle existe dans les clubs dans lesquels ces jeunes des catégories excellence auront sans doute à s'impliquer ultérieurement.

L'AS, plus que le sport scolaire, est un espace d'exercice, d'expression, de mobilisation, de développement et de renforcement des visées éducatives de l'EPS, des valeurs, physiques, mentales et morales qu'offre une association adaptée à l'enfant ou l'adolescent, tout comme l'école représente une micro société pédagogique.

Ce glissement d'un rôle à l'autre, d'une activité à l'autre est formateur pour l'élève. C'est ce qui fait la particularité de l'AS et la différence avec le sport scolaire. La mise en place d'un Brevet ou d'un Bac associatif qui valorise le parcours de l'élève au sein de l'AS prend alors tout son sens.

III. RELATIONS AS-UNSS

L'UNSS propose et organise des rencontres sportives compétitives ou d'animations :

- Au niveau des activités d'animation, les rencontres proposées restent encore peu nombreuses.
- Au niveau des activités de découverte, la formule par équipe fonctionne bien et propose de nombreuses rencontres.
- Au niveau des activités de compétition, le pôle excellence n'est qu'une pâle copie de ce qui se fait dans le milieu fédéral, avec des conventions passées avec les fédérations qui ne laisse à l'UNSS que le nom. De fait, ces compétitions perdent de leur intérêt, d'une part auprès des enseignants qui n'ont pas toujours le choix d'impliquer de bons sportifs dans les autres formes de rencontre, d'autre part auprès des élèves qui vivent les mêmes épreuves que celles qu'ils connaissent déjà, souvent avec moins de concurrence, ce qui a pour conséquence de dévaluer le niveau UNSS (inférieur aux FF).
- Au niveau des Jeunes officiels, les propositions faites ne donnent pas encore suffisamment d'importance à ce rôle qui devrait pourtant représenter une catégorie à part entière avec la possibilité d'une progression jusqu'au niveau national indépendamment de l'équipe support. Seules quelques activités comme le basket détiennent une liste de JO répertoriés selon leur niveau (depart., acad...). Les élèves concernées sont alors appelés pour l'organisation des rencontres au niveau de leurs compétences. Les JO non formés ne devraient pas pouvoir atteindre les Championnats de France sous prétexte qu'ils accompagnent leur équipe d'établissement, au profit d'autres sans équipe qui se sont investis dans cette activité depuis plusieurs années et qui ont développé de vraies compétences d'arbitrage et de gestion d'organisation.

Un pôle sur trois semble donner pleine satisfaction.

L'AS, par sa direction, son administration ainsi que son animation demeure sous couvert de l'établissement. Elle dispose donc d'une autonomie totale de fonctionnement. Ce sont principalement les professeurs d'EPS qui disposent du pouvoir de gestion de cette autonomie. Ils font donc ce qu'ils veulent de leur AS et ont le choix de participer ou non aux rencontres et formules proposées par l'UNSS.

De son côté, l'UNSS dispose d'une gestion hiérarchisée qui va de la nationale aux districts hors établissement et public. Si au niveau des districts, l'écoute des besoins des AS est une réalité, celle-ci se dégrade au fur et à mesure que l'on monte dans la hiérarchie, jusqu'à subir la rigidité d'un projet national pour une durée de quatre années.

Ainsi AS et UNSS sont deux structures à part entière dont l'assimilation des deux serait impropre.

De même, si les professeurs disposent d'un plein pouvoir au niveau district, ils le perdent au fur et à mesure de la hiérarchie établie car il y a de moins en moins d'enseignants décideurs.

District : Regroupement des secrétaires d'AS, 100% prof.

Départemental : Regroupement des responsables district (prof) + responsable départemental (UNSS)

Académique : Commissions mixtes : quelques professeurs volontaires (prof) + responsable régionale (UNSS) + représentant fédé (hors contexte).

National : 0% prof !

Si l'UNSS a pour vocation le regroupement des AS, alors il y faut être à leur écoute et à leur service. Compte tenu de la fonctionnalité des propositions des rencontres faites, il devient central que les professeurs se mobilisent comme novateurs au niveau local où ils ont plein pouvoir, afin d'éprouver les « formules qui marchent », puis aux niveaux supérieurs pour relayer les idées et les faire adopter par les hautes instances de l'UNSS afin qu'elles s'intègrent dans le projet national.

C'est donc aux professeurs de faire l'UNSS.

IV. RELATIONS AS – AS

Combien de collègues ne se seraient jamais questionnés sur le fonctionnement de leur AS : par étude des dysfonctionnements, par comparaison aux autres AS, par remise en question de l'investissement des uns ou des autres au sein de l'équipe, par réaction aux formules et organisations proposées par l'UNSS ?

Au regard de ce qui a été développé en amont, il paraît évident que l'AS revêt de multiples champs d'application dont la réussite de tous demande soit une grande polyvalence, soit un grand investissement avec un profond désir d'œuvrer pour l'élève, soit un temps consenti qui dépasse largement le forfait de 3h inhérent au statut de professeur d'EPS. En conséquence, soit l'AS fonctionne car elle dispose de « super professeurs », soit elle ne fonctionne pas ou peu car chacun a fait le choix d'un confort personnel qui ne permet pas d'assurer toutes les facettes éducatives de l'AS.

Chaque enseignant présente un profil particulier. L'AS a besoin de quatre profils ou rôles différents : « l'indiscipliné, le novateur – le discipliné qui font son travail – l'ex compétiteur, le prof de sport qui se fait plaisir – l'éducateur qui se donne du mal » (cf. L'OBSERVATION, p1). **Dans le respect de chacun, il paraît incontournable que l'équipe s'organise autour des rôles à jouer au sein de l'AS afin que toutes ses facettes soient une réalité formative pour l'élève. Une répartition du travail orientée selon les besoins de l'AS et les motivations des enseignants est une solution efficiente.** Ce peut être une répartition par thème de travail, par période... libre à chaque équipe de trouver le bon compromis qui permet à tous les enseignants de trouver leur place, plutôt que de voir perdurer une dualité entre ceux qui font tout et qui s'essouffleront tôt ou tard, et ceux qui n'ont pas ou peu envie et qui contribuent à l'échec des autres.

V. REPOSES AUX QUESTIONNEMENTS SOULEVÉS

Q : « J'ai dû intégrer des débutants dans des compétitions excellence. Ils ont été dégoûtés... »

R : A nous de faire connaître les incohérences de l'UNSS (délégué départemental et régional, commission mixte...)
À nous de proposer des formules plus flexibles et d'animation avant d'aller se faire « manger tout cru » par les « formules fédé »

Q : « La reconnaissance de l'AS est faible auprès des collègues des autres disciplines »

R : L'existence d'un projet d'AS validé par le CA, le tableau d'information actualisé chaque semaine sur les activités et l'organisation de l'AS dans la salle des profs, des convocations données aux élèves, des comptes rendus de rencontres, des informations directes dans les casiers des collègues, des assemblées générales, des preuves de transformations éducatives chez les élèves, tout ce qui fait parler d'une AS bouillonnante aura un effet sur son existence même, son impact auprès des jeunes et donc son intérêt légitime.

L'équipe pédagogique de l'établissement (direction, administration, professeur, vie scolaire) fait partie des membres de l'AS. Des rencontres peuvent être organisées pour eux. Les activités régulières peuvent leur être proposées. L'encadrement peut intéresser certains. L'AS n'appartient pas qu'aux professeurs d'EPS. L'ouverture et la sollicitation de ces derniers contribuent à renforcer l'existence de l'AS au sein d'un établissement.

Il s'agit d'une lutte à long terme et qui aura d'autant plus de poids que l'ensemble des membres de l'équipe d'EPS travaillera dans le même sens.

Q : « Encore une évaluation (Brevet et Bac) pour des activités qui reposent sur le volontariat ! »

R : Le Brevet ou le Bac associatif ne sont pas institutionnalisés. Ils sont ce que vous voulez bien en faire. Ils ne sont qu'un outil de plus au service de l'AS et de ses adhérents. Ils représentent la reconnaissance d'un parcours, les remerciements d'une implication qui peut susciter d'autres engagements. N'avez-vous jamais été flatté d'être remercié de votre implication avant de quitter un lieu ?

Q : « AS et FSE, pot commun »

R : Idée intéressante de faire participer tout le monde au fonctionnement de l'AS. Cela lui donne un statut de « mission d'intérêt général » et contribue à changer le regard posé et la représentation construite sur elle.

Q : « AS et accompagnement éducatif »

R : Les IA IRP ont rédigé un article sur ce sujet sur le site académique.

Q : Difficulté de déplacement, d'encadrement, d'installation...

R : L'AS est une association de type 1901. Elle est composée de ces membres que nous oublions trop fréquemment. Les collègues et les parents peuvent être de très bons partenaires qui ouvrent des horizons et apportent des solutions auxquelles nous n'avions pas toujours pensé.

Q : « Le sport est cet ami qui nous fait du bien. Le sport est éducatif par lui-même. La compétition est éducative »

R : Oui, c'est vrai, mais pour qui ? Le sport de compétition ne développe que certaines facettes de nos élèves. Ce n'est pas toujours celles dont ils ont besoin.

Par une formule unique, les enseignants ne peuvent gérer le contenu et l'adapter aux particularités des élèves. Cette adaptation se fait alors naturellement. Il y a ceux qui viendront et ceux qui ne viendront pas. L'AS perd de son effet éducatif pour tous car elle ne s'adresse qu'à une partie de son public et ferme la porte aux autres.

Enfin, à quoi servirait l'AS si elle ne faisait que reproduire ce qui existe hors milieu scolaire ?

Q : « AS et EPS même combat »

R : OK, il faut apporter aux élèves tous ce que le sport social n'apporte pas et donc s'en distinguer fermement. C'est aussi ce qui assurera notre pérennité.

Q : « L'AS se doit de proposer des formules consistantes et différentes de ce qui est proposé par les fédérations »

R : OK, c'est là tout le travail d'innovation des enseignants, toute leur implication pour faire pression sur les instances de l'UNSS, toute leur conceptualisation éducative.

Q : « Cela fait plus de 20 ans que j'entends un discours sur les mêmes problèmes. C'est l'UNSS qu'il faut changer ! »

R : Cette réflexion prouve à quel point AS et UNSS sont à dissocier. À quel point au-delà du discours il faut agir et accepter les différentes implications de chacun pour faire avancer l'ensemble. À quel point l'exercice du pouvoir des enseignants dans leur AS permet leur propre suivi.

Ne rejetons pas l'UNSS qui a permis de construire de beaux souvenirs en chacun d'entre nous et qui contribue toujours aujourd'hui à en construire chez les nouvelles générations.

CONCLUSION :

L'AS est l'affaire de tous. Elle représente un fabuleux outil de liberté éducative. À nous de la préserver par nos implications les plus offensives et innovantes tel un laboratoire d'effets pédagogiques.